Noël, Pâques … rayés du calendrier scolaire du Québec

24/03/2010 à 16h01

Noël, Pâques, l'Action de grâce et cinq autres jours fériés disparaîtront du calendrier scolaire dès l'an prochain, en vertu du controversé décret de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, déposé le 3 février.

Cette disposition, largement dénoncée par les milieux catholiques au Québec mais qui a eu peu d'échos dans les médias, fait partie de mesures annoncées pour «assouplir» le calendrier scolaire. Cet hiver, la controverse a surtout été alimentée par la possibilité d'ouvrir les écoles le week-end, un accommodement destiné aux écoles privées juives qualifié de «déraisonnable». La réforme a été encore une fois dénoncée mardi à Québec, alors qu'une pétition signée par 25 000 enseignants a été présentée à l'Assemble nationale.

suite

(Merci à Raphaël)